

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINTE-FOY
DU MARDI 8 SEPTEMBRE 2015**

Arrêt du projet de révision allégée n°1 du PLU ne portant pas atteinte au PADD et bilan de la concertation

M. le Maire rappelle que le Conseil Municipal avait prescrit la révision allégée n°1 du PLU ne portant pas atteinte au PADD et avait précisé les modalités de concertation.

Il indique qu'il convient désormais de tirer le bilan de la concertation d'une part, et d'arrêter le projet de révision accélérée du PLU d'autre part.

Il rappelle qu'aucune observation n'a été formulée par le public durant la période de concertation.

Le Conseil Municipal, tire le bilan de la concertation et arrête le projet de révision allégée n°1 du PLU de la Commune.

Le projet de révision accélérée du PLU sera communiqué à l'ensemble des personnes publiques associées, aux communes limitrophes et établissement publics de coopération intercommunale qui en font la demande et à l'autorité compétente en matière d'environnement.

Evolution de l'Intercommunalité

M. le Maire rappelle que la loi « Notre », votée en Juillet, nous concerne car notre communauté de communes a une population d'environ 5 600 habitants alors que le seuil minimum est en Vendée de 14 000 habitants.

On envisage alors de se diriger vers une communauté d'agglomération réunissant 7 communes qui comptera plus de 50 000 habitants.

Le Commune de Saint-Mathurin a émis le souhait de se rapprocher vers le pôle des Sables d'Olonne.

La Communauté d'agglomération va avoir les compétences économiques et touristiques, déchets, assainissement, culture, transport en commun, petite enfance....

Le syndicat mixte sera amené à disparaître.

Une étude sur la fiscalité est en cours pour s'assurer qu'il n'y aura pas de changement sensible.

Il va falloir trouver un certain équilibre pour ne pas pénaliser les petites communes. Une réunion aura lieu lundi 14 septembre en Préfecture à ce sujet.

Concernant l'urbanisme, on se dirigera vers un PLU intercommunal et l'instruction des dossiers d'urbanisme au niveau de la communauté.

Une réunion est prévue le 9 Octobre 2015 pour les conseillers des communes concernées sur les incidences de la loi « Notre » à 14 h 30 à Olonne-Sur-Mer.

Concernant la déchetterie de Saint-Mathurin, la Communauté de Communes des Achards a validé sa fermeture. Sainte-Foy a accès actuellement à la déchetterie de la Guenésièrre à Talmont-Saint-Hilaire. Il est envisagé de se diriger vers la déchetterie de Saint-Mathurin, mais pour cela il faut qu'elle ne ferme pas avant la décision. Une étude sur le coût de l'opération est en cours.

Parcours sportif et aires de jeux du parc de loisirs

Les réserves concernant les travaux doivent être levées demain.

Les zones de plantations commencent à être préparées et les jeux sont opérationnels.

Le parcours sportif et le parcours de golf sont en cours de finition.

La population apprécie la mise en place des jeux sur le site.

M. le Maire évoque l'idée de créer une activité voilier sur le plan d'eau.

Noël Verdon pense que le parcours de cross a une incidence sur la mise en place du fleurissement et plantations, il faudrait plus d'obstacles fixes.

Un plan du parcours santé va être réalisé.

Les bancs et poubelles vont être prochainement posés.

Un problème d'humidité va être traité au niveau des jeux.

Concernant l'activité au pôle équestre, un concours de dressage a eu lieu dimanche dernier et un cross organisé par l'association « La Fermilière » aura lieu les 10 et 11 octobre 2015.

Océanis : une réunion est programmée avec les responsables le 23 Septembre. Le nom retenu pour le site est « Cavallo ». L'ouverture d'une partie du site est prévue courant 2016. Une présentation d'ensemble de l'ambiance des bâtiments est présentée au Conseil Municipal.

Point sur l'activité des Commissions :

• **Commission de l'urbanisme :**

- Les travaux de viabilisation du lotissement « Les Rives du Lac » sont en cours.
- Concernant le projet de lotissement annulé par Nexity, une réunion aura lieu avec les représentants du groupe début Octobre.
- Présentation de la situation des ventes des parcelles dans les lotissements.
- La commission est confrontée à plusieurs dossiers compliqués : desserte de terrains, divisions, zones humides ...
- La consultation du rapport du SAGE est disponible en Mairie jusqu'au 17 septembre.
- La construction, en 2014, de la « Rue du Lac » n'a pas respecté le cahier des charges. Le dossier est en cours.
- Il va falloir étudier les problèmes de stationnement de véhicules sur les trottoirs car les personnes à mobilité réduite ont des difficultés pour se déplacer dans le bourg.
- Une présentation du bilan assainissement sera faite par Véolia prochainement.
- Un problème d'écoulement anormal a été constaté dans le ruisseau derrière la station d'épuration. Véolia va établir un diagnostic et résoudre au plus vite le souci.
-

• **Commission de l'action sociale :**

- De nombreuses demandes affluent concernant les logements sociaux.
- Séverine Bulteau présente le bilan de l'aide cantine du CCAS. En 2014, 41 familles (68 enfants concernés) ont bénéficié de cette aide pour un montant total de 2 901.08 €. Pour 2015, l'aide est reconduite avec une modification des coefficients CAF. 20 familles ont déjà déposé un dossier.
- Aide au sport : cette aide est attribuée aux enfants de 6 à 16 ans de la commune pratiquant un sport dans un club de Sainte-Foy. 5 enfants ont pu jusque-là bénéficier cette aide.
- Le partenariat avec « Siel Bleu » et la MARPA continue.
- La journée « Prévention » du 19/09/2015 : cette journée réunira 14 intervenants sur les risques quotidien, de la route, de la drogue ... L'autorisation de la Sous-Préfecture est en attente. Différents partenaires ont répondu favorablement à une demande d'aide financière.
- Kermesse de la MARPA : le bilan est très positif. 160 personnes étaient réunies autour du repas.
- Déplacement de la délégation de Sainte-Foy à Sainte-Foy en Brionnais : 43 personnes se sont déplacées au rassemblement en Août. Les échanges avec les jeunes de Ste Foy en Tarentaise seront reconduits en 2016.

• **Commission de l'économie et du tourisme :**

- Zone d'activités : la deuxième entreprise a débuté son activité dans le site. La commission était présente au forum des artisans-commerçants le 5/09/2015 pour présenter la zone d'activité. Une nouvelle communication a été faite et diffusée lors de ce forum. Une prospection est mise en place avec le concours de la Chambre des Métiers.
- Les nouveaux boulangers prennent leur fonction début Octobre.
- Marchés de l'été : les marchés ont débuté avec 15 commerçants et ont terminé à 4. Le bilan est mitigé. Une rencontre est fixée le 2 Octobre où tous les commerçants participants depuis 3 ans sont conviés. Le but est de trouver des solutions pour promouvoir le marché et qu'il fonctionne durablement.
- Un pentathlon des maréchaux-ferrants aura lieu samedi 12 et dimanche 13 Septembre au pôle équestre.

- **Commission de la communication et de la culture :**

- La CCAV organise la fête « Tous en promenade » le dimanche 13 Septembre sur les trois communes de la communauté. Cette fête réunira 190 bénévoles, le village étape sera implanté au Pôle Equestre.
- L'Echo est en cours d'élaboration et sera distribué fin Septembre.
- La commission travaille avec la commission aide sociale sur la création d'un agenda qui sera distribué à la population avec le bulletin en fin d'année.
- Le 3 Octobre, le Conseil Municipal des Jeunes participera à la journée « fossés propres » sur la commune avec le concours de l'association des randonneurs. Ce projet est soutenu par Trivalis.
- L'accueil des nouveaux arrivants aura lieu le 24 octobre. Cette année, des pochettes cadeaux seront offertes aux participants.

- **Commission de la voirie et des bâtiments :**

- Les travaux de voirie ont débuté Allée de la Vergne.
- Des solutions sont trouvées pour limiter les inondations lors de fortes précipitations.
- Concernant la salle de basket, les translucides sont changés, le déshumidificateur installé et le traçage des lignes réalisé.

- **Commission des sports, des écoles et des jeunes :**

- A la rentrée, l'école publique comptait 111 enfants et l'école privée, 71.
- La fréquentation de la cantine est en légère augmentation par rapport à l'an dernier et celle du centre de loisirs reste constante.
- Les travaux de l'école sont achevés et la cloche de l'école va être réinstallée au vacances de la Toussaint.
- Concernant l'activité piscine pour les écoles, des créneaux sont réservés à la piscine du Château d'Olonne pour la période de Mars à Juin 2016.

- **Commission de l'administration et de l'état civil :**

- Concernant l'état-civil, 30 naissances ont été enregistrées depuis le début de l'année.
- Une personne (ATSEM) de l'école privée a été mise à disposition de la cantine pour aider au service pendant le temps de repas.
- Une réunion de la commission sera organisée pour définir les fiches de postes de chacun des employés communaux.
- Une réunion a eu lieu à la Maison des Communes sur le futur entretien professionnel avec les employés.